



Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

Pour commencer, je souhaite revenir sur le succès du repas des anciens que nous avons restauré cette année et qui a permis de réunir dans notre salle communale quelques 25 convives autour d'un menu digne d'un restaurant gastronomique. Je tiens à préciser que le coût de ce repas pour la commune reste inférieur à 10 euros par personne. Cet excellent rapport qualité prix résulte, pour ce qui est de la main-d'œuvre, de l'engagement d'un certain nombre de bénévoles dont notre cuisinière en chef Alizée Roux et pour ce qui est des ingrédients, du fait que le foie gras était offert par ma première adjointe et le dessert par votre serveurur.

Sans transition, vous trouverez au verso de cet Info Flash un détail du budget 2019 de la commune sous la forme de diagrammes circulaires. La situation budgétaire de la commune a donné lieu à un débat des plus intéressants car il ne faut pas se laisser impressionner par les chiffres d'une trésorerie relativement importante. En effet, ce budget comporte notamment des opérations d'ordre et de transfert qui ne correspondent pas à de véritables recettes ou dépenses. La réalité telle qu'elle ressort de la situation financière établie chaque année par notre trésorerie et même, cette année, d'un audit mandaté par Metz Métropole dans le cadre de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, montre une capacité d'autofinancement légèrement négative. Le conseil municipal a donc pris ses responsabilités en votant à la majorité une légère augmentation de la pression fiscale locale sachant que, cette année, Metz Métropole baisse la sienne au niveau de la taxe des ordures ménagères. En résumé, vous pourrez constater qu'aucune dépense nouvelle n'est envisagée en matière de fonctionnement et que l'essentiel de la prévision d'investissement concerne toujours le local technique qu'il nous faut aménager notamment pour entreposer notre tracteur.

Dans un autre registre, j'espère que le soleil sera de la partie pour la fête des fleurs et la brocante organisée par AssosMey le 12 mai prochain.

Un grand merci à tous les bénévoles qui se dévouent pour animer ainsi notre village.



Repas des séniors 16 mars 2019

A noter dans vos agenda

PASSAGE
TOUS
LES
MARDIS

07 62 04 07 16

epiceriecheznico@gmail.com

f epiceriecheznicohumbert

Nos produits :

- Légumes
- Viennoiseries, Pains
- Boissons
- Plats préparés
- Charcuterie sous vide
- Produits laitiers

Riz et Pâtes

Huiles et Vinaigres

Sucres et Farines

Confitures

Pâte à tartiner

Sel et Poivre

Epices et Condiments

Produits d'hygiène

Produits spéciaux sur commande :

Commande avant le vendredi pour livraison semaine suivante

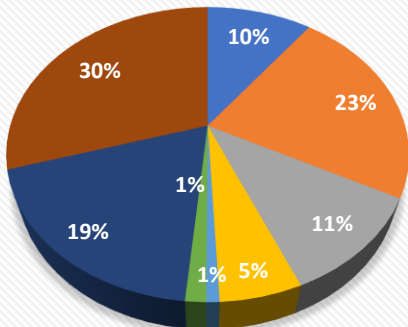
- **Passage tous les mardis et vendredis place des Vignes de l'épicerie chez Nico**
- **12 mai : Fête des fleurs et Brocante organisées par l'AssosMey**
- **26 mai : Élections européennes**

Le budget 2019 de la commune de Mey

En fonctionnement :

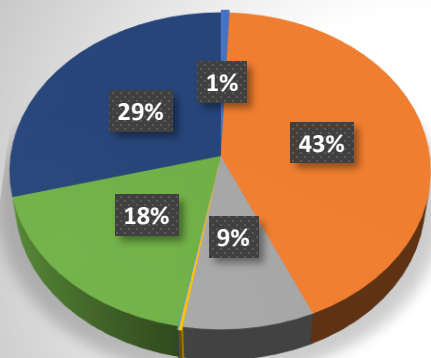
Les recettes et les dépenses s'élèvent à 255795,74 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère générale : 25984€
- Charges de personnel et frais assimilés : 57 713€
- Autres charges de gestion courante : 28 060€
- Charges financières : 14 145€
- Atténuation de produits : 2235€
- dépenses imprévues : 3547,81€
- Opération d'ordre : 48 110,93€
- Virement à la section d'investissement : 76 000€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

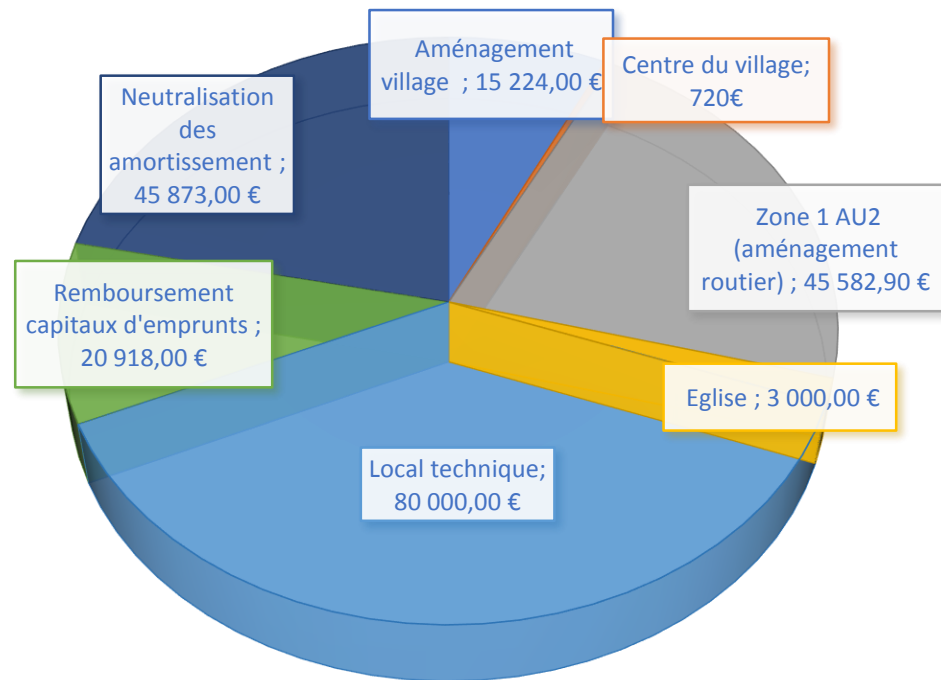


- Produits des services, domaines : 1830€
- Impôts et taxes : 109 267€
- Dotations et participations : 23 521€
- Autres produits de gestion : 600€
- Produits exceptionnels : 250€
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 45 873€
- Excédent antérieur reporté : 74 454,74€

En investissement :

Les recettes et les dépenses s'élèvent à 211317.9 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

